



625, rue Bergeron Ouest
Alma (Québec) G8B 1V3
Tél. : 418 668-3023
Télec. : 418 668-5112

AVIS PUBLIC

VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES – 11 JUIN 2026

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, Alain Coudé, greffier-trésorier adjoint de la Municipalité régionale de Comté (MRC) de Lac-Saint-Jean-Est, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, conformément aux dispositions du Code municipal, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement). Ladite vente aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Alma, située au 140, St-Joseph Sud, Alma, **jeudi le 11 juin 2026, à 10 heures de l'avant-midi**. Ces immeubles seront vendus sujet au droit de retrait d'un an prévu à l'article 1057 du Code municipal. Le prix d'adjudication des immeubles sera payable immédiatement et en totalité soit au comptant, par carte de débit, par virement Interac, mandat ou traite bancaire, mandat poste ou par chèque visé fait à l'ordre de la « MRC de Lac-Saint-Jean-Est. » Il vous incombe de vérifier avec votre institution financière, selon votre mode de paiement, que votre limite est adéquate pour votre transaction. Vous trouverez de plus amples informations concernant la présente procédure en consultant le site Internet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

N.B.

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Conditions pour enchérir :

Personne physique :

- Fournir une copie d'un document attestant du nom complet de la personne intéressée à enchérir (permis de conduire, carte d'assurance maladie ou autres) ;
- Fournir l'adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu ;
- Fournir une copie de votre mandat ou procuration si vous représentez une autre personne physique.

Personne morale :

- Fournir une copie du document attestant de la forme juridique et/ou de la loi constitutive de ladite personne morale ;
- Fournir l'adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu.

ET

Représentant d'une personne morale :

- Fournir une copie d'un document attestant du nom complet de la personne physique autorisée (permis de conduire, carte d'assurance maladie ou autres) ;
- Fournir le titre ou la fonction du représentant de ladite personne morale (mandataire) ;
- Fournir une copie de la résolution indiquant le nom de la personne physique autorisée à se porter adjudicataire pour cette personne morale.

Les personnes intéressées peuvent effectuer les procédures d'enregistrement préalables à ladite vente en contactant la personne responsable au 418 668-3023, poste 2118 ou par courriel à «sandra.hudon@mrclac.qc.ca» et ce, **avant vendredi le 29 mai 2026**.

MUNICIPALITÉ HÉBERTVILLE

Matricule F 1762-21-7762	F.G.	229,95 \$
Madame Béatrice Hudon	T.M.	298,20 \$
Adresse immeuble : rue Mélys, Hébertville	T.S.	32,56 \$
Cadastre du Québec : 4685595	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 585,71 \$

Matricule F 1556-89-3080	F.G.	229,95 \$
Monsieur Alain Dion	T.M.	2068,06 \$
Adresse immeuble : 60, chemin Lessard, Hébertville	T.S.	39,16 \$
Cadastre du Québec : 5012217	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 2362,17 \$

Matricule F 2158-40-9507	F.G.	229,95 \$
Monsieur Éric Bouchard	T.M.	1422,43 \$
Adresse immeuble : 148, rue de la Montagne, Hébertville	T.S.	9,14 \$
Cadastre du Québec : 4685135	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 1686,52 \$

MUNICIPALITÉ HÉBERTVILLE (SECTEUR SAINT-BRUNO)

Matricule F 1970-34-3257	F.G.	229,95 \$
Monsieur Marc Painchaud	T.M.	8262,73 \$
Adresse immeuble : 320, avenue St-Alphonse, St-Bruno	T.S.	277,87 \$
Cadastre du Québec : 4468644	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 8795,55 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Matricule F 1073-46-4100	F.G.	229,95 \$
Monsieur Mathieu Ouellet	T.M.	7144,38 \$
Adresse immeuble : 241, rue De Quen, Saint-Gédéon	T.S.	786,69 \$
Cadastre du Québec : 4718394	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 8186,02 \$

MUNICIPALITÉ LABRECQUE

Matricule F 3192-38-2082	F.G.	229,95 \$
Monsieur William-Jacob Labrie	T.M.	3796,11 \$
Adresse immeuble : Rue Damasse, Labrecque	T.S.	477,2 \$
Cadastre du Québec : 6565843	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Chicoutimi	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 4098,78 \$

Matricule F 3293-18-0459	F.G.	229,95 \$
Monsieur Jean-Pierre Dufour, madame Marie-Eve Gauthier	T.M.	6236,13 \$
Adresse immeuble : 2840, chemin des Vacanciers, Labrecque	T.S.	168,15 \$
Cadastre du Québec : 6392281	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Chicoutimi	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 6659,23 \$

Matricule F 3293-27-8910	F.G.	229,95 \$
Monsieur Auguste Lemieux	T.M.	228,27 \$
Adresse immeuble : Chemin des Vacanciers, Labrecque	T.S.	0
Cadastre du Québec : 5850135	F.R.	0
Circonscription foncière de Chicoutimi	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 463,22 \$

Matricule F 2993-47-6016	F.G.	229,95 \$
Monsieur Steeve Provencher	T.M.	9682,00 \$
Adresse immeuble : 1610, rue Principale, Labrecque	T.S.	161,90 \$
Cadastre du Québec : 5850485	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Chicoutimi	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 10098,85 \$

MUNICIPALITÉ LAMARCHE

Matricule F 3606-81-6623	F.G.	229,95 \$
Monsieur Samuel Tremblay	T.M.	6863,30 \$
Adresse immeuble : 16, rue des Iles, Lamarche	T.S.	268,35 \$
Cadastre du Québec : 5851219	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Chicoutimi	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 7386,60 \$

Matricule F 3611-12-5806	F.G.	229,95 \$
Monsieur Sandro Bell	T.M.	1676,68 \$
Adresse immeuble : 625, Domaine Bouchard, Lamarche	T.S.	0
Cadastre du Québec : 6412539	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Chicoutimi	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 1931,63 \$

MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION DE N.S.

Matricule F 1895-30-8735	F.G.	229,95 \$
Monsieur Keven Morel	T.M.	4983,80 \$
Adresse immeuble : 1535, 1e Avenue Ouest, L'Ascension de N.S.	T.S.	207,34 \$
Cadastre du Québec : 3128325	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 5446,09 \$

Matricule F 1898-38-8055	F.G.	229,95 \$
Monsieur Sylvain Mailhot	T.M.	4574,65 \$
Adresse immeuble : 815, rang 5 O, chemin 8, L'Ascension N.S.	T.S.	38,80 \$
Cadastre du Québec : 3127293	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 4868,40 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

Matricule F 1407-16-6946	F.G.	229,95 \$
Monsieur Julien Gilbert	T.M.	5079,6 \$
Adresse immeuble : Rang 12, Ste-Monique	T.S.	0
Cadastre du Québec : 3126694	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Est	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 762,91 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE

Matricule F 2782-06-6406	F.G.	229,95 \$
Monsieur Jean-Denis Vallerand-Roy, madame Gabrielle Jean	T.M.	14697,02 \$
Adresse immeuble : 2030, rue des Bouleaux, St-Nazaire	T.S.	324,33 \$
Cadastre du Québec : 5683039	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Chicoutimi	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 15276,30 \$

Matricule F 2784-40-2468	F.G.	229,95 \$
Monsieur Carl Gagné	T.M.	7126,77 \$
Adresse immeuble : 228, 1e Avenue Nord, St-Nazaire	T.S.	311,11 \$
Cadastre du Québec : 5683837	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Chicoutimi	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 7692,83 \$

Matricule F 3387-20-4790	F.G.	229,95 \$
Monsieur Daniel Renaud, madame Sabrina Néron	T.M.	5231,40 \$
Adresse immeuble : 856, Rang 8, St-Nazaire	T.S.	454,30 \$
Cadastre du Québec : 5682763	F.R.	20,00 \$
Circonscription foncière de Chicoutimi	F.C.	5,00 \$
TOTAL		* 5940,65 \$

Les montants dus pour chacun des dossiers sont calculés en date du 17 avril 2026.

* Certains frais s'ajouteront à ce montant et leur paiement doit être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même de tout montant qui deviendrait exigible après cette dernière date, de même que des intérêts et pénalité qui devront être calculés au moment du paiement. L'ensemble de ces taxes, frais, intérêts et pénalité seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

NOTE IMPORTANTE – Pour éviter la vente d'un immeuble, un paiement complet (capital, intérêts, pénalité et frais) doit être fait directement à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Si le paiement est fait par voie électronique, il appartient à la personne concernée, d'une part, de s'informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts, pénalité et frais et, d'autre part, d'en informer la MRC (en faisant clairement la preuve du paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

Donné à Alma, ce 27^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-six (2026).

Alain Coudé, greffier-trésorier adjoint

Abréviations : F.G. = frais de gestion de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est T.S. = taxes scolaires
F.R. = frais de courrier recommandé T.M. = taxes municipales
F.C. = frais de consultation foncière